



## Mettre mon enfant dans une creche privée avec visa court séjour

Par **Lyn Me**, le 11/10/2016 à 11:43

Je suis tunisienne et je vais bientôt travailler en france avec une carte séjour Salarié. j'ai une fille de 2 ans que je vx l'emmener avec moi . Sauf qu'avec ce genre de carte le regroupement familial n'est possible qu'apres 18 mois :(

J'ai voulu lui faire un visa visiteur qui permet de faire l'installation de la personne concernée mais il m'ont dis que ce genre de visa va être refuser.

Sachant que son papa travaille tjs en Tunisie en attendant qu'il trouvera un job en france.

Ma fille possede un visa touristique(max 90j) de 3 ans, puis-je faire venir ma fille chaque 3 mois et mettre dans une crèche privée?

S'il y d'autres solutions aidez mois SVP